

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 octobre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, Mme Emmanuelle BOUET, M. Gilles DUQUENOY, Mme Chantal SOYER, M. Martin ALEMANN, M. Alain LABBE.

Absents excusés : M. Thibaut HENRION, M. Jérôme GIRARDEAU M. Etienne GABARD

Secrétaire de Séance : Mme Chantal SOYER

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 4 septembre 2024. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection.

1. POINT SUR LE BUDGET :

Les conseillers prennent connaissance des chiffres au 30.09.2024

2. DEFIBRILLATEUR ET BLOC DE SECURITE :

À la suite du passage de la commission de sécurité, il est obligatoire d'installer des BAES (blocs de sécurité). Nous allons demander un devis de fournitures et d'installation à notre électricien.

Le défibrillateur étant abimé, il est nécessaire d'en changer. Un devis a été établi pour la somme de 466.80€. Le conseil donne son accord.

3. POTEAU ELECTRIQUE « LE MONIS » :

À la suite de l'accident qui s'est produit au Monis, Monsieur le Maire a pris contact avec le SIEMML et Enedis. Après plusieurs échanges, il s'avère que selon une convention entre le SIEMML et Enedis, c'est à Enedis de régler les frais concernant le déplacement du poteau. Nous venons de recevoir leur accord, l'affaire est en cours.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Etat des lieux de la salle des fêtes : pour le mois d'octobre : Alain LABBÉ, pour le mois de novembre : Emmanuelle BOUET
- Quelques travaux et achats sont à prévoir au budget 2025 : Isolation à l'école, une armoire ignifugée afin d'y ranger nos registres d'état civil ; nous devons demander des devis. (Un devis de 2623 € a été établi). La toiture de la salle des fêtes est à refaire. Nous devons voir s'il est possible d'obtenir des subventions.
- Une troupe de théâtre désire venir répéter à l'année dans la salle des fêtes. Le conseil donne son accord.
- Néna Tango habitante de la commune a demandé s'il était possible qu'un acteur vienne répéter le dimanche matin. Le conseil donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Le prochain conseil est fixé au mercredi 6 novembre 2024 à 20 h 15.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUENOY

Absent

Absent

Chantal SOYER

Thibaut HENRION

Alain LABBE

Absent

Martin ALEMANN